

Université du Québec à Montréal
Département de Science politique
Session hiver 2018

POL 8303-30
Théorie des relations internationales
Mercredi 09:30 à 12:30

Professeur : Dan O'Meara
Bureau : A-3660,
Tél. (514) 987-3000, poste 7991# (avec boîte vocale)
Heures de bureau : Lundi 11h à 12 :30 (ou sur rendezvous)

Descriptif du cours

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des principales approches théoriques en relations internationales, du réalisme classique à l'ensemble des courants post-positivistes, et de faire connaître les grands enjeux des débats épistémologiques, ontologiques et normatifs que connaît ce champ depuis les années 1980. Il propose aussi une réflexion sur l'articulation entre théorie et recherche.

Objectifs du cours

Dans cette deuxième décennie du vingtième-et-unième siècle il est devenu banal de constater que le système international est en pleine transformation. La chute du bloc communiste, la fin de la guerre froide, les attaques du 11 septembre 2001 et ses suites, la montée de la Chine, les séquelles des « printemps arabes » et l'émergence de l'État islamique, la crise des migrations en Europe, sans parler de la mondialisation, et l'impact de la présidence de Donald Trump ont complètement bouleversé l'ordre international de l'après-guerre. Certains auteurs vont jusqu'au point d'affirmer que le système westphalien (c'est-à-dire un système international anarchique caractérisé par les rapports conflictuels entre États souverains) vit actuellement une érosion fatale, et pourtant

Face à la complexité de la scène internationale actuelle, la question suivante se pose : Que faut-il pour comprendre cette réalité bouleversée et bouleversante? Le séminaire vise à aborder quelques pistes théoriques pour que l'on puisse mener une réflexion cohérente sur cette question.

Le contenu et le déroulement du séminaire reposent sur deux postulats. Premièrement on présume que le « bon sens » ne suffit pas pour répondre à la question posée au paragraphe précédent. Deuxièmement on adhère au constat de Robert Cox que « la théorie est toujours pour quelqu'un ou quelqu'une — elle sert toujours à quelques fins [*theory is always for someone and for some purpose*] ».

Dans ce contexte, le séminaire examinera quelques aspects de l'évolution de la théorisation des rapports internationaux depuis la publication de *Theories of International Politics* par Kenneth Waltz en 1979. Plus particulièrement, nous aborderons l'ensemble des approches qualifiées comme « les nouvelles relations internationales » ainsi que les débats métathéoriques des années 1980 et 1990. Chaque séance du séminaire poursuivra un double objectif :

1. Analyser des textes en théorie des relations internationales, en termes des quatre composantes de toute théorie en science sociale, c'est-à-dire l'ontologie, l'épistémologie, la méthodologie et la normativité. Chaque séminaire sera organisé autour de la discussion de textes représentatifs d'une approche théorique particulière.
2. Provoquer la réflexion sur la façon d'opérationnaliser une théorie en vue de traiter un événement ou une situation, et en particulier en vue de l'élaboration éventuelle du cadre théorique et méthodologique du mémoire de maîtrise.

Veillez noter :

- a) Ce séminaire ne se veut pas donc une simple introduction à la théorie en relations internationales. Il est tenu pour acquis que les étudiant-es inscrit-es au séminaire ont déjà suivi un cours sur le sujet au premier cycle. Pour ceux et celles qui ne l'ont pas réussi un tel cours, ainsi que pour ceux ou celles dont la note obtenue lors du teste de connaissance tenu le 10 janvier est moins que 12/20, **aux moins une (1) des questions hebdomadaires à soumettre à partir du troisième séminaire doit porter sur chaque texte marqué par un astérisque.** Toutefois, pour rappeler les points les plus importants des diverses approches théoriques qui seront utilisées, tout le monde est fortement encouragé à lire à l'avance le chapitre du livre de base pertinent, indiqué par un astérisque
- b) Le champ d'étude qui est la théorie des relations internationales est dominé par la pensée américano-britannique. Malheureusement il existe peu d'interventions théoriques aux derniers débats en français. **Ceci implique que qu'une partie importante de lectures seront en anglais.**

ÉVALUATION

Débat	8 X 2,5% =	5 %
Questions sur les textes théoriques:		20 %
Participation		20 %
Présentation du travail de recherche		15 %
Évaluation critique d'un projet de travail de recherche		5 %
Travail de session		35 %

1. **Débat (5 %)** : Chaque étudiant-e fera une présentation orale lors du débat qui aura lieu en classe au 17 janvier
2. **Questions sur les textes théoriques (20 %)** : Chaque semaine, à partir de la 3^e semaine de la session, tous les membres du groupe-cours doivent faire parvenir au professeur, par courriel le mardi qui précède chaque séance du cours, à 12h00 au plus tard, **4 (quatre) questions**, dont aux moins 1 (une) question sur chacun des lectures proposés pour la discussion en classe. Ces questions touchent ou l'ontologie, ou l'épistémologie, ou la normativité de ces lectures. Chaque question doit être accompagnée d'un petit texte de deux ou trois lignes maximales la justifiant. Le professeur choisira parmi les questions et les concepts proposés quatre ou cinq qui feront l'objet d'abord d'une discussion en petit groupe et puis en séance générale.

Veillez noter : pour ceux ou celles dont la note obtenue lors du teste de connaissance tenue le 10 janvier est moins que 12/20, **aux moins une (1) de ces quatre (4) questions hebdomadaires doit porter sur chaque texte marqué par un astérisque.**

Qualité et pertinence des questions : $8 \times 2,5\% = 20\%$

Le non-respect de l'échéance entraîne automatiquement une note de 0/2,5 pour les textes de la semaine en question. En cas de récidence, la note globale de l'exercice sera calculée sur 10 et non pas sur 20. 3

3. **Participation - qualité et pertinence des interventions au cours de la discussion générale (20 %)**
Comme la présence est une **condition sine qua non** de toute participation dans les discussions, deux absences insuffisamment motivées seront considérées comme un abandon du cours.
4. **Présentation du travail de recherche (15 %)** : Un texte de présentation du travail de session, contenant la problématique, les deux approches théories et une brève indication de la façon on va les opérationnaliser, d'un maximum de 1000 mots, et une bibliographie préliminaire portant sur la partie théorique, doit être remis en version électronique au professeur **au plus tard le 10 avril 2018**. Le professeur les distribuera aux membres du séminaire aussitôt.
5. **Évaluation critique d'un projet de travail de recherche (5 %)** : Le professeur fera parvenir, par courriel, une copie de chaque texte portant sur la problématique et le choix des approches théoriques à tous les membres du séminaire. La répartition des présentations des évaluations critiques se fera au cours de la session. Celle-ci consiste en un commentaire de 5 à 10 minutes, en fonction de la formulation de la problématique et des approches théoriques proposées par l'auteur-e du texte. Le but de ces évaluations critiques n'est évidemment pas de démolir le travail des autres, mais bien d'aider ces derniers à les bonifier en vue de la rédaction de la version finale du travail de session.
6. **Travail de session (35%)** : Chaque étudiant-e remettra un travail de recherche sur un sujet de son choix, **tel qu'approuvé par le professeur**. Il ne doit pas dépasser 30 de pages de texte (références comprises), et respecter les consignes suivantes : police Times Roman ou Times à 12 points, à une interligne et demie, marges de 2,54 cm, alignement justifié. Le système de référence utilisé sera celui dit de « Harvard ». **Date de remise** : à discuter en classe.

NOTE SUR LES LECTURES

Ouvrage obligatoire

- Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), 2010, *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e édition revue et augmentée. Montréal : Athéna éditions. **VEUILLEZ NOTER** : uniquement la deuxième édition du livre sera utilisée

Les textes à lire se présentent de la façon suivante : les textes précédés d'un astérisque proposent une synthèse de l'approche à discuter et doivent être considérés comme des lectures fondamentales pour bien comprendre l'essentiel du débat. Deux catégories de personnes inscrites au cours sont tenues de lire ces textes et d'élaborer une question sur chacun pour les séminaires hebdomadaires, à savoir :

- ceux et à celles qui n'ont pas suivi de cours sur la théorie des relations internationales
- ceux et celles dont la note obtenue lors du teste de connaissances en théorie des relations internationales – teste qui aura lieu lors de la première séance du cours – est moins que 12 sur 20 (veuillez noter cependant, que ce teste **ne compte pas** pour la note finale).

Avec seulement deux exceptions, ces textes sont tirés du livre d'Alex Macleod et de Dan O'Meara (dir.), 2010, *Théorie des relations internationales : contestation et résistance*, 2e édition, Montréal, Athéna Éditions. Les autres textes sont ceux qui feront l'objet d'une discussion en classe et sont soit disponibles en ligne à travers Virtuose soit mis à la réserve à la bibliothèque des sciences juridiques et politiques. Il n'y a donc pas de recueil de textes à acheter pour ce cours.

Chaque chapitre du livre de Macleod et O'Meara propose une liste de lectures supplémentaires qui devrait suffire pour la préparation de la partie théorique du travail de session. On peut également consulter les deux ouvrages suivants :

- Dunne, Tim, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), 2013, *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press, 3^e édition.
- Battistella, Dario, 2013, *Théorie des relations internationales*, 4e édition, Paris, Presses de Science po, et Alex Macleod, Evelyne Dufault, Frédéric Guillaume Dufour et David Morin (dir.), 2008, *Relations*

CALENDRIER

Sans théorie, il n'y a rien d'autre que la description, et sans méthodologie, il n'y a pas de transformation de la théorie en analyse.

- Lene Hansen, *Security as Practice* (2006: 1)

- 10 janv.** - **Présentation du plan de cours, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.**
- **Teste de vos connaissances en théories des relations internationales (non-comptabilisé)**

17 janv. La tour de Babel, OU, la théorie est-elle possible ?

Activité - Débat

Lectures

- MEARSHEIMER, John, 1994/1995, « The False Promise of International Institutions », *International Security*, 19(2), p. 5-49. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- KEOHANE, Robert O. & MARTIN, Lisa L., 1995, « The Promise of Institutional Theory », *International Security*, 20(1), p. 39-51. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- RUGGIE, John G., 1995, « The False Promise of Realism », *Ibid*, p. 62-70. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- WENDT, Alexander, 1995, « Constructing International Politics », *Ibid*, p.71-81. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

24 janv. Comment aborder la théorie des relations internationales ?

Lectures

- *• MACLEOD, Alex et Dan O'Meara, 2010, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e édition revue et augmentée Montréal : Athéna éditions, p. 1-17.
- LAKE, David A., 2011, « Why "isms" Are Evil : Theory, Epistemology, and Academic Sects as Impediments to Understanding and Progress », *International Studies Quarterly*, 55(2), p. 465-480. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- NAU, Henry R., 2011, « No Alternative to "Isms" », *International Studies Quarterly*, 55(2), p. 487-491. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- MEARSHEIMER, John J. et Stephen Walt, 2013, « Leaving theory behind: why simplistic hypothesis is bad for International Relations », *European Journal of International Relations*, 19(3), p. 427-457. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

31 janv. Le paradigme hégémonique et ses contestations

Lecture

- *• MACLEOD, Alex, 2010a, « Émergence d'un paradigme hégémonique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 19-34.
- SMITH, Steve, 2002, « The United States and the Discipline of International Relations: « Hegemonic Country, Hegemonic Discipline », *International Studies Review*, 4(2), p. 67-85. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- ACHARYA, Amitav, 2011, « Dialogue and Discovery: In Search of International Relations Theories Beyond the West », *Millennium*, 39(3), p. 619-637. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

7 fév. Les approches réalistes

Lectures

- *• MACLEOD, Alex, 2010b, « Le réalisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 63-85.
- *• MACLEOD, Alex, 2010c, « Le néoréalisme », *ibid.*, p. 87-114.
- *• MACLEOD, Alex, 2010d, « Le réalisme néoclassique », *ibid.*, p. 115-130.
- MEARSHEIMER, John J., 2005 « Hans Morgenthau and the Iraq War : Realism versus Neo-Conservatism », *Open Democracy*, http://www.opendemocracy.net/democracy-americanpower/morgenthau_2522.jsp
- SCHWELLER, Randall et Xiaoyu Pu, 2011, « After Unipolarity : China's Vision of International Order in an Era of U.S. Decline », *International Security*, 36(1), p. 41-72. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- GILPIN, Robert, 1996, « No one loves a political realist », *Security Studies*, 5(3), p. 3-26. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

14 fév. Le libéralisme en évolution

Lectures

- *• ROUSSEL, Stéphane et Dan O'Meara, 2010, « Le libéralisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 131-151.
- *• DESROSIERS, Marie-Eve et Justin Massie, « Le néolibéralisme », *ibid.*, p. 153-176.
- MORAVCSIK, A., 1997, « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 51(4), p. 513-553. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- DOYLE, Michael W., 1986, « Liberalism and World Politics », *The American Political Science Review*, 80(4), p. 1151-1169. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- BELLAMY, Alex J., 2013, « The Responsibility to Protect: Added value or hot air? », *Cooperation and Conflict*, 48(3), p. 333-357. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

21 fév. Les approches constructivistes (1) Le constructivisme conventionnel

Lectures

- *• O'MEARA, Dan, 2010, « Le constructivisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 243-268
- HOPF, Ted, 1998, « The Promise of Constructivism in International Relations Theory », *International Security*, 23(1), p. 171-200. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- LINDEMANN, Thomas, 2004, « Les guerres américaines dans l'après-guerre froide. Entre intérêt national et affirmation identitaire », *Raisons politiques*, 13, p. 37-57. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

28 fév. SEMAINE DE LECTURE

6 mars Les approches constructivistes (2) les constructivismes critiques

Lectures

- *• MACLEOD, Alex, 2004, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflicts*, 54, p. 13-51. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- WELDES, Jutta, 1999, *Constructing National Interests : The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minnesota University Press : Minneapolis, p. 1-19. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**

- O'MEARA, Dan et Valeisha Sobhee, 2004, « Grande Bretagne : La (re)construction d'une relation privilégiée », *Études internationales*, 35(1), p. 97-124. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- WIENER, Antje et Uwe Puetter, 2009, « The Quality of Norms is What Actors Make of It. Critical Constructivist Research on Norms » *Journal of International Law and International Relations*, 5(1), p. 1-16. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

13 mars Approches marxistes et néomarxistes

Lectures obligatoires

- *• O'MEARA, Dan, 2010b, « La théorie marxiste », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 195-219.
- O'MEARA, Dan, 2010c, « La théorie néogramscienne », *ibid.*, p. 269-291.
- AGNEW, John, 2005, *Hegemony: The New Shape of Global Power*, Philadelphia : Temple University Press, p. 1-35. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**
- WALLERSTEIN, Immanuel M., 2000, « Globalization or the Age of Transition? A Long-Term View of the Trajectory of the World System », *International Sociology*, 15(2), p. 251-267. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- DAVENPORT, Andrew, 2013, « Marxism in IR: Condemned to a Realist fate? », *European Journal of International Relations*, 19(1), p. 27-48. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

20 mars Le poststructuralisme

Lectures obligatoires

- *• CAMPBELL, David, « Poststructuralism », dans Dunne, Tim, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press, 3^e édition, 2013, p. 223-246. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**
- HANSEN, Lena, 2006, « Discourse Analysis, Identity and Foreign Policy », dans *Security as Practice : Discourse Analysis and the Bosnian War*, Londres : Routledge, p. 17-36. **Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.**
- Pomarède, Julien, 2014, « Des maux guerriers aux mots interventionnistes : une analyse des mécanismes de légitimation de l'opération militaire internationale en Libye (2011) », *Études internationales*, 45(2), p. 229-260.
- Doty, Roxanne Lynn, 2007, « States of Exception on the Mexico–U.S. Border: Security, “Decisions,” and Civilian Border Patrols », *International Political Sociology*, 1(2), p. 113-137.

27 mars Les approches féministes

Lectures

- *• D'AOUST, Anne-Marie, 2010, « Les approches féministes », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 339-364.
- Detraz, Nicole, 2009, « Environmental Security and Gender : Necessary Shifts in an Evolving Debate », *Security Studies*, 18(2), p. 345-369.
- Verschuur, Christine, 2009, « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot 'genre' dans le développement », *Revue Tiers Monde*, 200, p. 785-803.

3 avril La perspective postcoloniale

Lectures

- *• BENESSAIEH, Afef, 2010, « La perspective postcoloniale », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.* p. 363-377.

- HOBSON, John A., 2007, « Is critical theory always for the white West and for Western imperialism? Beyond Westphalian towards a post-racist critical IR », *Review of International Studies*, 33(1), p. 91-116. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- AYOUB, Mohammed, 2002, « Inequality and Theorizing in International Relations : The Case for Subaltern Realism », *International Studies Review*. 4(3), p. 27-48. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**
- BARNETT, Michael, 2002, « Radical Chic? Subaltern Realism: A Rejoinder » *International Studies Review* 4(3), p. 49-62. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

10 avril La synthèse en théories des Relations internationales : possible? Souhaitable ?



Date-limite pour la remise des textes (électroniques) de présentation de la problématique et des approches théoriques du travail de session.

- *• O'MEARA, Dan, 2010d, « Comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 511-537.
- Checkel, Jeffrey T., 2013, « Theoretical Pluralism in IR : Possibilities and Limits », dans Walter Carlsnaes, Thomas Risse et Beth A. Simons (dir.), *Handbook of International Relations*, 2^e édition, Londres : Sage. **Version en ligne via VIRTUOSE à l'URL suivant :** http://sk.sagepub.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/reference/hdbk_interntrrelations/n9.xml?term=Checkel
- Sil, Rudra et Peter J. Katzenstein, 2010, « Analytic Eclecticism in the Study of World Politics: Reconfiguring Problems and Mechanisms across Research Traditions », *Perspectives on Politics* 8(2), p. 411-31. **Disponible en ligne via VIRTUOSE.**

17 avril Présentations de la problématique et des approches théoriques des travaux de session

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs @uqam.ca
www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185
Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.